

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inauguration de la Trans'Oise à Pont-Sainte Maxence ce dimanche 17 mai

Avec l'ouverture du premier tronçon de 3 km le long des étangs de Pont-Sainte-Maxence la Trans'Oise est lancée et sera inaugurée le 17 mai (étangs de l'évêché - 14h30 en présence des partenaires), à l'occasion de l'Oise verte et bleue

L'Entente Oise-Aisne, institution de coopération interdépartementale agissant pour la lutte contre les inondations et la préservation de l'environnement, a réalisé fin 2008 un réaménagement écologique des étangs de l'Evêché (3 étangs de 93 ha) situés dans la boucle de Pontpoint à Pont-Sainte-Maxence. Ces actions ont été élaborées en partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie (financement du projet de restauration : 60%), le Conservatoire des sites naturels de Picardie, le Parc naturel régional des Pays de l'Oise, l'ADREPPE, du CPIE de l'Oise et le Conseil général de l'Oise. Cette zone de plans d'eau devenue propriété de l'Entente, au-delà de son utilisation dans le dispositif de lutte contre les inondations, permettra le maintien et le développement de potentialités écologiques très élevées, en particulier pour l'accueil des oiseaux d'eau sédentaires et migrateurs. En effet, les aménagements réalisés sont conséquents : profilage des berges en pentes douces, avancées humides et dépressions, zones de nidification, île et îlots, plantations d'hélophytes et d'arbres, postes d'observation pour la tranquillité de l'avifaune, sentier pédagogique pour les enfants, etc.

Ce site sera dédié dans sa partie fermée à la pédagogie avec un programme de visites et d'animations pour les scolaires (panneaux pédagogique à venir) et à l'observation de la faune et de la flore par le biais d'une zone réservée aux experts. La pratique de la pêche est bien sûr maintenue le long de l'Oise uniquement ; la chasse et toutes activités autres que l'observation sont interdites pour garantir la tranquillité des animaux et la préservation du site. L'accès du public se situe sur le cheminement de la digue et le chemin communal (3 km de promenade en vélo, à pied ou en roller) longeant les étangs et bénéficiant également de zones d'observation de l'avifaune et de la flore. **Ce sentier de découverte, longé par un corridor biologique, est à présent intégré au parcours de la « TRANS'OISE » financée par le Conseil général.**

Quelques travaux de finition seront réalisés par l'Entente dont un affichage pédagogique sur les postes d'observation et des règles d'usages permettant de conforter au mieux les conditions d'accueil du public tout au long de l'année. Enfin dès l'automne l'Entente organisera des visites pour les scolaires, réfléchira à la mise en place d'une jachère faune sauvage, mettra en œuvre un programme de suivi et d'entretien spécifique.

Ce site est un des plus remarquables de l'Oise pour l'accueil des oiseaux d'eau et sera par conséquent préservé et valorisé.

Acteur de la lutte contre les inondations et de la préservation de l'environnement

L'Entente interdépartementale pour la protection contre les inondations de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents, dénommée Entente Oise-Aisne, a été créée le 25 septembre 1968 par les Conseils généraux des 6 départements du bassin versant (l'Aisne, les Ardennes, la Marne, la Meuse, l'Oise et le Val d'Oise) qui en sont membres. L'Entente Oise-Aisne a le statut juridique d'une institution interdépartementale, disposant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, exerçant ses compétences sur l'ensemble du bassin versant de l'Oise. Conformément aux nouveaux statuts approuvés par délibération unanime du Conseil d'administration en 2006, l'Entente a pour mission de conduire les politiques voulues et partagées par les Départements membres. Par ses actions d'aménagement et de gestion des cours d'eau, **elle contribue principalement à la lutte contre les inondations**. Elle participe également à la **préservation de l'environnement naturel** du bassin hydrographique. L'Entente Oise-Aisne est en passe d'être reconnue **Etablissement public territorial de bassin**.



Renseignements complémentaires et photos de l'évènement

Mélissa MAGOUTIER - magoutier.eptboise@orange.fr

Responsable des programmes et de la communication

11, cours Guynemer - 60 200 Compiègne

Tél : 03 44 38 83 83 - Télécopie : 03 44 38 83 80

e.mail général : entente.oiseaisne@orange.fr

www.entente-oise-aisne.fr